



Paris, mercredi 25 septembre 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/04830**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)  
Code des transports

**Epaves (mise à l'eau de La Tombe)****-Petite Seine-****Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 26/06/2024 à 13:00 au 31/12/2024 à 00:00**

- o Seine à l'amont de Paris (sur le Bief de Marolles/Seine)  
entre les pk 56,800 et pk 56,900

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'un véhicule immergé au droit de la mise à l'eau de La Tombe à 10 mètres de la berge en rive gauche.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à ne pas s'approcher de la zone jusqu'à l'enlèvement du véhicule et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS  
Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

01/01/2025

Chef de subdivision exploitation et entretien

**Signé**

ISABELLE MERCIER